

Rev. 4722
Vu pour vérification,
approbation et imputation
à l'art. 19 107 02 04 01 03

REPUBLIQUE RWANDA du Budget

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.
Bruxelles, le
Le Comptable,

Dragages : 8 mo FB } 2 mo
Missions : 15 mo FB }

Lc 241

CONTRAT

Je soussigné, NGILIMANA Pie-Joseph.....
Fils (XXXX) de ..GATASHYA Léopold..... et de M.NKURANGA Prudentienne.....
né (X) à Musambira..... Commune de Musambira.....
Préfecture de ..GITARAMA....., étudiant (X) à Université d'Etat de GAND
Genre d'études et discipline Troisième Cycle ./ Anatomie Pathologique.....
Boursier (X) de Administration Générale de La Coopération au Développement (AGCD)....
et résidant à (adresse actuelle complète) Isabellakaaï 30.....
.....9000 .GENT.....
m'engage par le présent contrat à rembourser après mes études et suivant les
modalités fixées par la réglementation concernant les avances sur traitement,
la somme de30,000- Fr. (Trente mille francs belge) pour frais d'édition thèse...
.....
représentant .XXX.....
et m'avancée à titre de prêt par le Gouvernement de la République Rwandaise
(Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique).

Fait en cinq exemplaires à GAND.....
le22 Février 19 89

(signature)

Vu pour accord,
Kigali, le 19 ..
Le Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique,
(Signature et sceau du Ministère)

Vu et approuvé par Monsieur
L'Ambassadeur du Rwanda
à BRUXELLES.
Bruxelles, le ..22/2/..... 1989

St. 390-069122-52

CONTRAT DE PRET - BAGAGES.

Je soussigné NGILIMANA PIE-JOSEPH.....
Fils (XXXX) de .GATASHYA Léopold..... Né(x) à .Musambira.....
Commune de .Musambira..... Préfecture de GITARAMA.....
étudiant(x) à .Université de GAND..... et résidant(x) à .Isabellakaa 30.....
.....9000 GENT.....

- reconnais avoir bénéficié de la part du Gouvernement Rwandais, représenté par le
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, à titre de
prêt remboursable, la somme de (1) représentant
l'équivalent de 150.(Cent cinquante).... kilogrammes (2) suivant l'attestation en
annexe délivrée par la Compagnie aérienne .Sabena Cargo..... (2)
fixant le prix d'un kg de bagage à .Gent francs belge/Kg (3) ;

- m'engage par le présent contrat à rembourser le montant accordé suivant les modalités
ci-après :

Article 1 : Le remboursement du montant accordé s'effectuera dès la 1ère année de
service, par des retenues opérées à la source sur mon traitement.

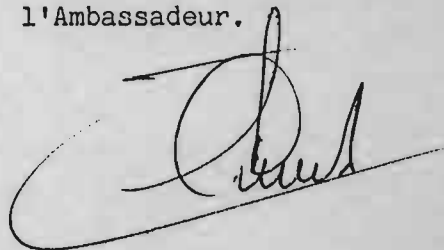
Article 2 : En cas d'engagement chez un employeur privé, je m'engage à l'autoriser
à opérer des retenues sur mon traitement selon les modalités lui
communiquées par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique.

Article 3 : Je certifie avoir pris connaissance des modalités de remboursement
définies à l'article 1 et 2.

Fait en six exemplaires à
.....Gand;..... le 22 Février 1989
(signature)

Vu pour accord :
Kigali, le
Le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique
(Nom, Prénom, Signature, +
Sceau Officiel)

Vu et approuvé par Monsieur
l'Ambassadeur.



- (1) à remplir par le MINESUPRES
en francs rwandais
- (2) à remplir par le requérant en
toutes lettres.
- (3) à remplir par le requérant en
monnaie locale.